

ANNONCEMENT

Challenge Départemental du Maine et Loire

Coupe des Dix Ans

Saison 2013-2104

La section **ACPG** Cholet Short-track de l'Association Choletaise de Patinage sur Glace organise le challenge départemental du Maine et Loire de Patinage de vitesse.

Le samedi 9 novembre 2013 de 12h45 à 19h00hrs

Patinoire **Glisséo**

Avenue Anatole Manceau

49300 Cholet

Inscriptions

Les inscriptions doivent être réalisées sur le site internet de la CSNPV au plus tard le dimanche **3 novembre 2013**.

<http://inscriptions.csnpv.fr>

En cas de difficulté de téléchargement de vos nouveaux patineurs non inscrits sur le Top France, veuillez nous envoyer leurs informations aux adresses suivantes : contact.choletshorttrack@gmail.com et bertrand.mius@wanadoo.fr

Une copie de la feuille d'inscription générée par le site internet devra parvenir avec votre règlement des frais d'inscriptions de vos patineurs (15 € par patineur) à :

ACPG Cholet Short-Track
Monsieur Jacques CRAIPEAU

1 rue Bel Air

49340 Trémentines

email : contact.choletshorttrack@gmail.com

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.

Le tour de la piste sera entièrement recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.





ANNONCEMENT

Challenge Départemental du Maine et Loire

Coupe des Dix Ans

Saison 2013-2104

Distances et catégories d'inscription

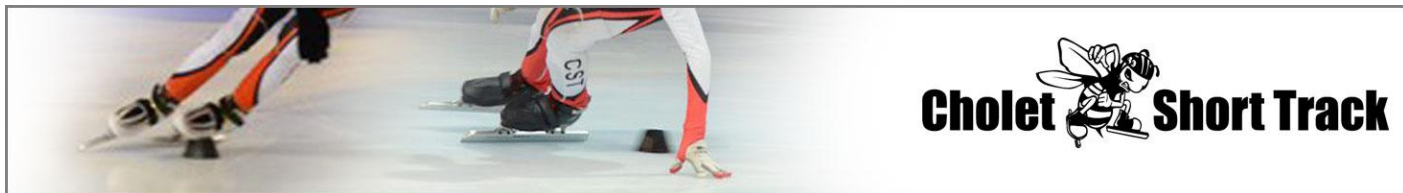
Catégories	1 ^{ère} distance	2 ^{ème} distance	3 ^{ème} distance
Vétérans (+ 35 ans)	500 m	500 m	777 m
Séniors	500 m	500 m	1000 m
Juniors A	500 m	500 m	1000 m
Juniors B	500 m	500 m	1000 m
Juniors C	500 m	500 m	1000 m
Juniors D	500 m	500 m	777 m
Novices *	500 m	500 m	777 m
Catégorie 3 (Mixte) *	500 m	333 m	500 m
Catégorie 2 (Mixte) *	333 m	333 m	500 m
Catégorie 1 (Mixte) *	333 m	222 m	333 m

* Voir les compositions de ces catégories ci-dessous.

Sous réserve de regroupement de catégories en fonction du nombre de participants.

Participation

- ⤴ Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (Compétition ou Kid) à la **F.F.S.G**
- ⤴ Sont considérés comme **Novices**, les patineurs **Juniors E** ou **Junior D** ayant réalisé leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories**. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000 pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.
- ⤴ Sont considérés **Catégorie 3**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 3 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.48.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- ⤴ Sont considérés **Catégorie 2**, les **patineurs ou patineuses Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la catégorie 2 du Critérium national des Jeunes soit **moins de 0.57.000 au 333 mètres** et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- ⤴ Sont considérés comme **Catégorie 1** tous les **autres patineurs ou patineuses Junior E**.
- ⤴ Pour les catégories Juniors D à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.
- ⤴ Une catégorie « Elite » pourra éventuellement être mise en place si le nombre d'inscrits le permet. Les meilleurs patineurs seraient regroupés dans cette catégorie. La sélection sera à l'appréciation du Juge Arbitre et du Competitor Steward lors du tirage au sort. Les distances courues par cette catégorie seraient : 1000 mètres, 500 mètres et 1500 mètres.
- ⤴ Les patineurs HandiSport confirmés seront regroupés avec les Vétérans.



ANNONCEMENT

Challenge Départemental du Maine et Loire

Coupe des Dix Ans

Saison 2013-2104

Règles de course

Les règles de compétition font référence aux règlements ISU et nationaux de la CSNPV.

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heat, finales), classement au temps pour constituer les finales. La constitution des groupes de la troisième distance (finale directe) sera réalisée en fonction du classement provisoire des deux premières distances. Le vainqueur par catégorie est celui ou celle qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

Tous les patineurs seront récompensés. Pour les Catégories 1 à 3, il sera établi un classement homme et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club

(Au cours de l'AG de Montpellier, il a été évoqué la possibilité de monter le nombre de patineurs à 6 dans les distances longues et les Super Finales, notamment pour les petites catégories, ce point sera tranché 8 jours avant la compétition)

Service Médical

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

Équipement des patineurs

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et à la règle 1 point 9 du REGLEMENT SPORTIF NATIONAL DE PATINAGE DE VITESSE SHORT-TRACK.

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

Tirage au sort

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 9 novembre à 12h30 à la patinoire en présence des coaches et des représentants des clubs et sous la responsabilité du Juge Arbitre et du Competitor Steward.

Divers

Nous proposons pour le repas du midi plusieurs formules de restauration : divers sandwichs, et pizzas

Le Président de la section ACPG Cholet Short-Track

Jacques CRAIPEAU





ANNONCEMENT

Challenge Départemental du Maine et Loire

Coupe des Dix Ans

Saison 2013-2104

HOTELS PARTENAIRES

Hôtel Formule 1 Cholet

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes

Boulevard de Belgique

ZI de la Blanchardière,

49300 Cholet

08 91 70 52 23

Hôtel Campanile Cholet

2, Square Nouvelle France

49300 Cholet

02 41 62 86 79

AUTRES HOTELS

B&B

4 place Michel-Ange

Espace Performance, 49300 Cholet

02 41 46 80 80

Hôtel Première Classe

rue de Terre Neuve

ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET

02 41 70 77 11

Hotel Ibis Cholet

Avenue des Sables d'Olonne

49300 Cholet

02 41 62 45 45

